

SNUipp-FSU du Haut-Rhin

19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42 E-Mail: snu68@snuipp.fr

notre site internet : <http://68.snuipp.fr> notre page facebook :

<http://www.facebook.com/snuippfsu.hautrhin>

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Éducation

Mail aux écoles du Vendredi 19 février 2021

Sur notre site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article8770>

BONNES VACANCES

Sommaire

- 1) Carte scolaire : les mesures actées en CTSD
- 2) CPC : vers la fin des spécificités ?
- 3) Postes à profil : un recrutement sans transparence ni équité
- 4) Postes en GS dédoublée : 1^{er} appel à candidatures internes aux écoles concernées
- 5) Quelle formation pour les enseignants ?
- 6) Protocole sanitaire : casser le thermomètre ne fera pas baisser la fièvre
- 7) Femmes essentielles, égalité pas optionnelle ! Mobilisons-nous le 8 mars 2021
- 8) Circulaires : dates limites
- 9) Les nouveautés sur notre site
- 10) Adhérer au SNUipp-FSU : une vraie bonne idée !

1) Carte scolaire - rentrée 2021 : les mesures actées en CTSD

Le Comité Technique Spécial Départemental s'est tenu lundi 15 février 2021 et a acté des mesures d'ouverture et de fermeture de classe ainsi que des mesures particulières (décharges de direction, transformation de postes...)

Vous pouvez consulter les différentes mesures sur notre site : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8730>

Cet après-midi se réunit le CDEN, le SNUipp-FSU réinterviendra pour défendre les écoles.

Un CTSD d'ajustement se tiendra (certainement au mois de juin). La DASEN disposera alors de 4 à 5 postes pour répondre à des situations particulières. Nous reviendrons vers vous pour connaître ces situations (effectifs en hausse ou en baisse).

Ses mesures impactent certains d'entre vous. **En cas de questionnement, CONTACTEZ-NOUS !**

snu68@snuipp.fr

2) CPC : vers la fin des spécificités ?

Lors du CTSD du 15 février, la DASEN a acté la transformation de 6 postes de CPC « EPS » en postes de CPC généralistes.

Elle a aussi prononcé la transformation de 2 postes de CPC « Arts plastiques » et de 2 postes de CPC « Education musicale » en 4 postes de CPC généralistes avec un simple étiquetage « Arts et culture ».

Le SNUipp-FSU dénonce ces mesures qui se sont faites sans consultation des personnels concernés. Ces derniers voient leur poste purement et simplement fermés.

Le SNUipp-FSU s'oppose également à ces mesures car elles entraînent de fait la quasi disparition des formations en EPS, en arts visuels et en éducation musicale.

LIRE, ÉCRIRE, COMPTER et c'est TOUT !!

3) Postes à profils : un recrutement sans transparence ni équité

CP dédoublé, CE1 dédoublé, GS dédoublée, direction entièrement déchargée, direction en zone d'éducation prioritaire, enseignant référent, enseignant en UEMA, enseignants à l'école Illberg, ERUN, conseillers pédagogiques (...): les postes à profils se multiplient.

Et avec eux, les situations de recrutement sans transparence ni équité au nom de l'adéquation (sic) « poste/profil » et de « l'intérêt du service ».

Le SNUipp-FSU68 dénonce cette situation particulièrement développée dans notre département. (Dans le 67 par exemple, les enseignants de GS en REP/REP+ qui le souhaitent pourront rester sur leur postes de GS dédoublée sans entretien préalable).

Le SNUipp-FSU revendique un recrutement uniquement basé sur le barème et le diplôme professionnel (Cappei, liste d'aptitude...).

4) Dédoublement des GS : 1^{er} appel à candidatures : candidatures internes à l'école

Date limite de dépôt des candidatures pour exercer sur un poste de GS dédoublée de l'école dont vous êtes titulaire : jeudi 4 mars 2021 auprès de votre IEN.

Les commissions auront lieu au cours des premières semaines du mois de mars (du 8 au 25 mars), très majoritairement au cours des mercredis 10 et 17 mars.

À l'issue de ces commissions, si vous êtes nommés sur un poste de GS dédoublée, vous ne pourrez plus candidater pour aucun autre poste du mouvement à venir. Vous vous engagez à exercer pleinement sur le poste obtenu.

Comment candidater ? <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8760>

À l'issue de cette phase de candidatures internes aux écoles concernées par un dédoublement des GS, se tiendra une seconde phase d'appel à candidatures pour les postes de GS dédoublées restés vacants. Nous vous tiendrons informés des modalités de candidature.

Bien qu'opposés à la multiplication des postes à profil, les élus du personnels du SNUipp-FSU vous accompagnent dans vos démarches de candidature. N'hésitez pas à nous contacter : snu68@snuipp.fr

5) Quelle formation pour les enseignants ?

« Qui pourrait douter que la formation des enseignants ne constitue pas une condition majeure à la qualité du service public d'éducation? Enseigner est un métier qui s'apprend ...

Loin d'y consacrer les moyens nécessaires, les réformes initiées par la loi Blanquer manquent clairement de l'ambition qui nous conduirait vers une plus grande démocratisation de la réussite scolaire. Non seulement elles vont dégrader encore les conditions de travail et d'études mais, en plus, elles engagent une modification profonde de la conception même du métier enseignant pour le réduire à des tâches d'exécution de procédures prescrites.

Face à de telles perspectives, la FSU ne cessera de revendiquer une formation ambitieuse et exigeante et les moyens nécessaires pour la mettre en œuvre. »

Lire l'article complet : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8734>

6) Protocole sanitaire : casser le thermomètre ne fera pas baisser la fièvre !

Alors que l'épidémie atteint un seuil critique, que les variants anglais, sud africain voire brésilien, plus contagieux, gagnent du terrain, le ministère assouplit en catimini le protocole sanitaire et la conduite à tenir en cas de Covid.

Ainsi, avec les nouvelles règles édictées, le nombre de fermetures de classes va mécaniquement baisser, confortant ainsi la communication du ministre sur le peu de contaminations en milieu scolaire, au mépris de la santé des personnels, des élèves et des familles.

Or, il ne suffit pas de casser le thermomètre pour faire baisser la fièvre.

Le communiqué de presse du SNUipp-FSU : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8726>

7) Femmes essentielles, égalité pas optionnelle ! Mobilisons-nous le 8 mars 2021

Parce que l'Égalité n'est pas optionnelle, le 8 mars prochain, la FSU appelle les personnels à se mobiliser et à participer aux actions organisées dans les territoires sous toutes ces formes. (grève, rassemblements, manifestations, débrayage).

Le 8 mars, dans le Haut-Rhin, nous vous invitons à porter un accessoire violet dans vos écoles, à vous prendre en photo et à nous les renvoyer à l'adresse snu68@snuipp.fr

Ensemble mobilisons-nous pour forcer le gouvernement à prendre enfin des mesures ambitieuses et concrètes pour l'égalité professionnelle et contre les violences sexistes et sexuelles.

L'article complet, l'appel du collectif et le tract FSU : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8766>

8) Circulaires : dates limites

- GS dédoublées : appel à candidatures internes aux écoles : 4 mars 2021
- temps partiel : 8 mars 2021
- congé parental : 8 mars 2021

9) Les nouveautés sur notre site

Affiche "Que faire en cas de Covid ?" (MàJ 12 février 2021) document SNUipp-FSU 68 : <https://68.snuipp.fr/spip.php?article8738>

Handicap : en finir avec la précarité des AESH !
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8746>

Point sur la situation sanitaire dans les écoles : https://68.snuipp.fr/IMG/pdf/point_situation_sanitaire_12-20210215172354-02-2021_1.pdf

Non, les psychologues de l'Éducation nationale n'appartiennent pas aux services de santé.
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8748>

Carte scolaire : porter l'exigence de moyens supplémentaires pour tous !
<https://68.snuipp.fr/spip.php?article8742>

10) Adhérer au SNUipp-FSU : une vraie bonne idée !

Une bonne idée pour soi-même : être conseiller par les représentants du personnels du SNUipp-FSU est souvent utile. Pour, par exemple, trouver des informations sur le mouvement, savoir comment candidater, être défendu face à un IEN oublieux des droits des personnels, connaître les règles des temps partiels, être accompagner lors d'un entretien avec la DASEN, porter recours à une décision administrative, estimer le montant de sa retraite, ne pas rester isoler (...)

Une bonne idée pour tous : les conditions de travail ne s'amélioreront que par l'action collective (salaire, effectifs par classe, formation, temps partiel, mobilité, avancement, respect..)

Se syndiquer, c'est être plus fort-es, efficaces et constructif-ves ensemble pour défendre l'école, les droits de tou-tes et chacun-e.

Le SNUipp-FSU n'a pas d'autre financement et n'est pas subventionné: c'est la garantie de son indépendance.

Que vous soyez imposable ou non, 66% de la cotisation est déductible des impôts ou remboursable sous forme de crédit d'impôt.

Bulletin d'adhésion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

L'article «Les raisons de faire appel au SNUipp-FSU n'ont pas manqué en 2019/2020 ! » :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article7374>